

DECRET N° 2010-512 DU 10 DECEMBRE 2010

portant ratification de l'accord de financement signé le 25 mai 2010 entre la République du Bénin et l'Association Internationale de Développement (AID) dans le cadre de la mise en place du sixième crédit d'Appui à la Réduction de la Pauvreté (PRSC-6).

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 2010-45 du 22 novembre 2010 portant autorisation de ratification de l'accord de financement signé le 25 mai 2010 entre la République du Bénin et l'Association Internationale de Développement (AID) dans le cadre de la mise en place du sixième crédit d'Appui à la réduction de la pauvreté (PRSC-6) ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2010-350 du 19 juillet 2010 portant Composition du Gouvernement ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Est ratifié, l'accord de financement d'un montant de dix neuf millions six cent mille (19 600 000) droits de tirage spéciaux équivalant à trente millions (30 000 000) de dollars des Etats-Unis soit environ quinze milliards (15 000 000 000) de francs CFA, signé le 25 mai 2010 entre la République du Bénin et l'Association Internationale de Développement (AID) dans le cadre de la mise en place du sixième crédit d'Appui à la Réduction de la Pauvreté (PRSC-6) et dont le texte se trouve ci-joint.



Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 10 DECEMBRE 2010

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



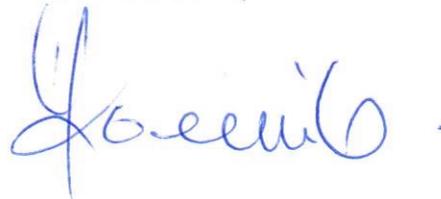
Dr Boni Y A Y I

Le Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du
Développement, de l'Evaluation des Politiques Publiques
et de la Coordination de l'Action Gouvernementale,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie et
des Finances,



Idriss L. DAOUDA

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 4 MECEPDEAP 4 MEF 4 AUTRES MINISTERES 28 SGG 4
DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC3 GCONB-DGCST-INSAE-IGE-ONACVG 5 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-
FADESP 3 UNIPAR FDSP 02 JO 1 *gr*

gr *3*